Le circuit du médicament

Le circuit du médicament s'assure que les bons médicaments soient prescrits, dispensés, administrés au bon patient, au bon moment avec un rapport bénéfice-risque optimum pour le patient. Le circuit du médicament est un processus complexe qui implique de nombreux professionnel de santé : pharmacien, médecin, personnel infirmier...

1

La prescription médicale

La prescripteur choisit de préférence un médicament appartenant au livret thérapeutique de l'établissement (ensemble des médicaments disponibles à la pharmacie). Les stupéfiants et les médicaments dérivés du sang nécessitent des supports réglementaires particuliers de prescription permettant leur traçabilité stricte.

Les prescriptions effectuées pendant le séjour du patient et les ordonnances de sortie sont soumises aux règles de confidentialité et sont archivées.

2

La dispensation des médicaments par la pharmacie comprend l'analyse pharmaceutique de l'ordonnance, les préparations pharmaceutiques et la délivrance des médicaments.

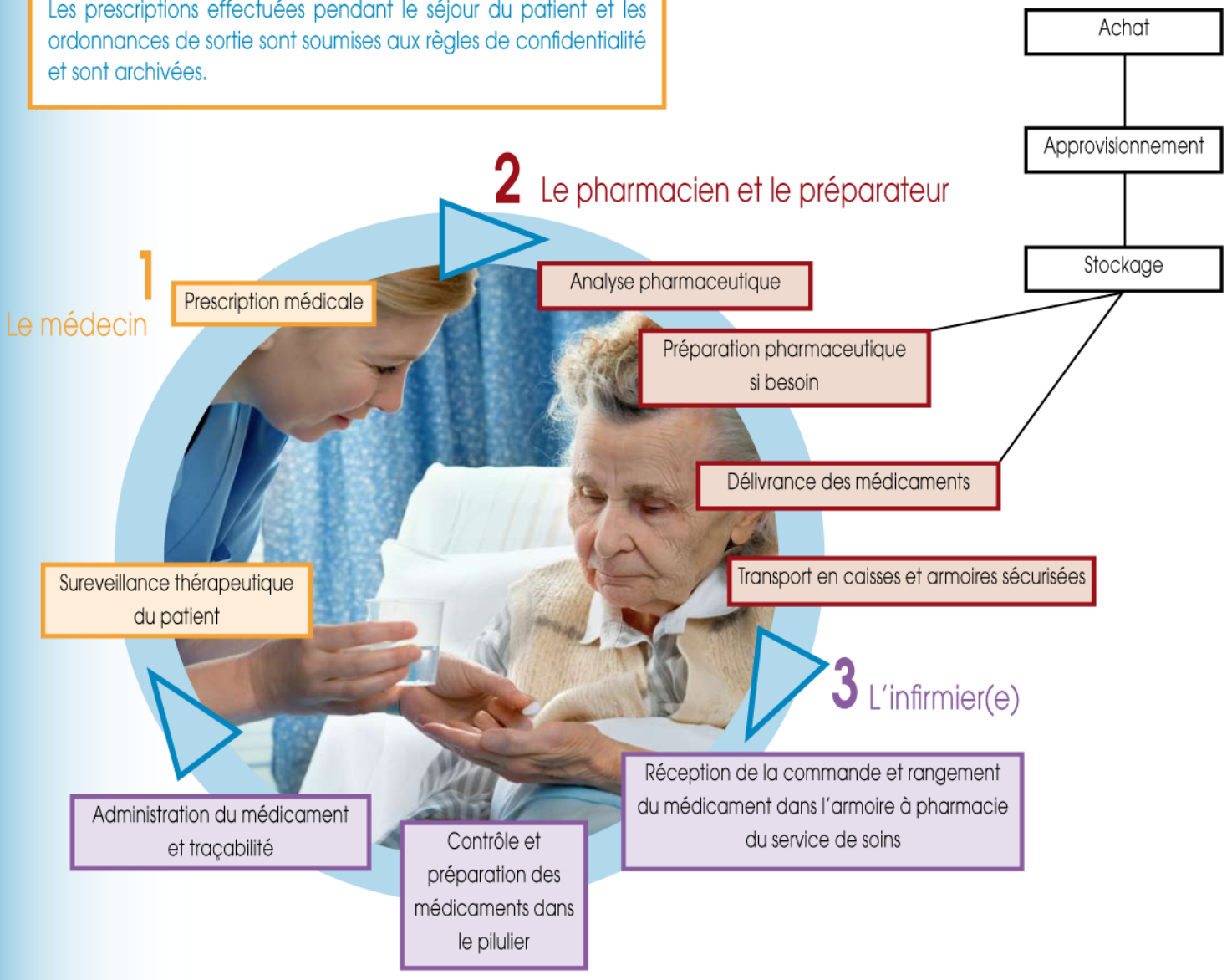

3

L'administration des médicaments

Préalablement à l'administration, l'infirmière prépare les médicaments prescrits sur l'ordonnance. Dès que le médicament est préparé, l'infirmière vérifie la concordance entre la prescription et le médicament. Si besoin, elle effectue les reconstitutions des médicaments non préparés à l'avance, selon le résumé caractéristique du produit. Au moment de l'administration, l'infirmière vérifie l'identité du patient et une allergie éventuelle au médicament. Une information sur le traitement est délivrée au patient et /ou à son entourage.

CHU de Poitiers/communication - novembre 2012